

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU jeudi 12 mars 2020

Convocation adressée le mardi 4 février 2020 par la Directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le jeudi 12 mars 2020, à 18H, dans la salle du Conseil de la mairie de Lailly-en-Val.

Secrétaire de séance : Fanny Lepot, enseignante.

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Geslin	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme Siegler Mme Verger Mme Lepot Mme Lecat Mme Curtil Mme Viaud	Mme Grolleau Mme Thierry Mme Meyer Mme Rigault Enseignantes Enseignante Rased
ELUS	
M.Gaudry Mme Lacoste	Maire Adjointe
PARENTS D'ELEVES	
Mme Cloix Mme Comère Mme Grondin Mme VERGEON	Mme Fossier Mme Gomes Elus titulaires Suppléante
LE DDEN	
M.Hiault remplace Mme Tournois	

Membres invités

Nom	Qualité
M.Pavy	Responsable du service enfance et jeunesse

Membres absents et excusés

Nom	Qualité
Mme Suffrin M.Cornu et Mmes Desbordes Mmes GARCIA et DUFOUR	Inspectrice de l'Education Nationale Enseignants Parents d'élèves élus

Pour introduction, la Présidente nomme un secrétaire de séance : Mme Lepot, enseignante.

Un tour de table est fait.

Mme Geslin demande à ce que le point « aide aux élèves en difficultés » soit abordé en premier lieu afin de libérer Mme Viaud, enseignante Rased qui doit se rendre aussi sur un autre Conseil.

Elle ne revient pas sur le PV du précédent conseil puisqu' il a été demandé la relecture par les différentes parties ; une rectification y a été apportée et il a été publié sur l'application mise en place par la Mairie, il est également affiché à l'entrée du bâtiment principal de l'école élémentaire.

1. Ordre du Jour

L'aide aux élèves en difficulté

Effectifs de l'école au 12/03 et effectifs prévisionnels

Organisation et Fonctionnement de l'école et notamment mise en place d'une charte des parents accompagnateurs lors des sorties + questions des parents

Sécurité à l'école

Actions menées depuis le précédent conseil en lien avec le projet d'école

Coopérative scolaire

Budget 2020

Informations diverses

● Aide aux élèves en difficultés

Il a été rappelé lors du premier conseil de l'année les différents dispositifs mis en place pour apporter une aide aux élèves en difficultés.

RASED :

Il est rappelé que tout au long de l'année, le Rased peut être sollicité par la famille ou l'enseignant ; une plaquette a été collée en début d'année dans les carnets de liaison et est affichée à l'entrée de l'école. Parmi ces aides, il y a l'intervention de Mme Viaud, enseignante du Rased auprès de quelques élèves de l'école.

Les bureaux du Rased sont situés à l'école élémentaire de la Vallée du Rû à Beaugency. Le réseau d'aide est composé d'une enseignante spécialisée chargée de l'aide pédagogique : Mme Viaud et d'une psychologue de l'Education Nationale : Mme Chapuis.

Un réseau d'aide au complet se composerait aussi d'un enseignant spécialisé sur le comportement.

Il est rappelé que Mme Viaud intervient dans d'autres écoles du secteur (14 écoles). L'an passé, il y avait un poste supplémentaire sur ce secteur mais il a été fermé en septembre 2019.

Les enseignants de l'école, en concertation avec les collègues du Rased et en accord avec Madame l'Inspectrice ont fait le choix de cibler l'aide en direction des élèves du cycle 2.

De décembre à janvier, Mme Viaud est intervenue auprès des élèves de CE1 et CE2, environ pour 15

élèves. Actuellement, il s'agit des élèves de CP pour 5 élèves.

Mme Chapuis, quant à elle, intervient beaucoup sur des questions d'orientation et est très présente dans les relations avec les parents. Elle participe aux équipes éducatives. Elle est joignable par téléphone le mardi de 10h30 à 12h30.

EN CLASSE :

Les enseignants continuent de différencier le travail selon le niveau de compétences, en suivant les objectifs définis dans leurs PPRE et PAP.

LES APC :

En majorité, les APC du midi servent à apporter une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages (ils peuvent servir aussi à aider au travail personnel, mettre en place une activité prévue par le projet d'école).

Selon l'enseignant qui prend en charge les élèves et selon le cycle auquel appartient l'élève, l'APC peut avoir lieu lundi, mardi, jeudi et vendredi, soit de 11h55 à 12h25 ou bien de 13h05 à 13h35. Le service du périscolaire est remercié car il accorde cette souplesse et cela permet à tous les enseignants de travailler avec leurs élèves et cela permet aux élèves de CM de prendre leur repas et leur temps de pause en même temps que leurs camarades.

Dans tous les cas, un élève ne peut bénéficier que d'une heure supplémentaire maximum par semaine.

Les APC ont débuté le lundi 23/09/2019 et se termineront le jeudi 11/06/2020.

Plusieurs équipes éducatives ont eu lieu afin de rassembler les différents partenaires qui interviennent auprès d'élèves rencontrant des difficultés scolaires ou de comportement. Pour ces élèves, il a parfois été proposé une orientation dans un dispositif scolaire adapté à leur besoin ou bien des aménagements du temps scolaire ou bien la présence d'une Aesh. Les réponses à nos propositions sont parfois positives mais le manque de moyens humains ou le manque de places dans les dispositifs adaptés obligent ces élèves à poursuivre leur scolarité dans notre école sans accompagnement. L'école tend vers une école inclusive, accueillant tous les élèves, sans aucune distinction. Depuis le début de l'année, une dizaine d'équipes éducatives ont eu lieu.

LES STAGES DE REUSSITE :

Ce sont des stages qui ont lieu sur le temps des vacances scolaires en petits groupes de 6 maximum et s'adressent à des élèves de CM1 et CM2. L'enseignant propose aux familles que leur enfant participe à ces stages pour retravailler des compétences où il rencontre des difficultés. Ce n'est pas forcément un enseignant de l'école qui mène le stage ; en général, le stage a lieu à l'école.

Voici les dates du stage de printemps : du mardi 14 au vendredi 17 avril, de 8h45 à 11h45. Ainsi, si des élèves sont inscrits au centre aéré, ils pourront réintégrer le centre pour l'heure du repas.

Pour cet été : du 6/07 au 10/07 et du 24/08 au 28/08.

Dès que l'Inspection aura transmis les formulaires, les enseignants pourront proposer aux familles la participation aux stages.

● Effectifs de l'école au 12/03 et effectifs prévisionnels

- CP Mme Siegler 20 élèves (21 au 5/11)
- CP/CE1 Mmes Desbordes et Verger 22 élèves avec 10 CP et 12 CE1
- CE1 Mmes Curtil et Lecat 22 élèves
- CE2 Mmes Grolleau et Thierry 25 élèves
- CE2/CM1 Mme Lepot 23 élèves avec 14 CE2 et 9 CM1 (24 au 5/11)
- CM1 Mme Rigault 23 élèves (25 au 5/11)
- CM1/CM2 Mme Geslin et M.Cornu 26 élèves avec 6 CM1 et 20 CM2 (27 au 5/11)

- CM2 Mme Meyer 24 élèves (25 au 5/11)
Soit un total de 185 élèves au 12/03/20 contre 191 au 5/11/2019.

En terme de prévisions pour la rentrée de septembre 2020, à ce jour, il est prévu l'arrivée de 37 futurs CP et le départ de 44 CM2 soit un total de 178 élèves.

Les effectifs remonteront d'ici la fin de l'année scolaire avec le retour des enfants du voyage (+3).
Mme Geslin surveille les effectifs de l'école.

● Organisation et Fonctionnement de l'école et notamment mise en place d'une charte des parents accompagnateurs lors des sorties + question des parents

Personnel Education Nationale : Nous accueillons au sein de l'école depuis mi-janvier et tous les après-midis Mme Lantran, aesh, qui intervient pour aider un élève de CE1 suite à une équipe éducative qui a eu lieu en novembre. Cependant, Mme Hissette, aesh auprès d'un élève de CP nous quittera mardi prochain suite à la fin de son contrat et à ce jour nous n'avons pas été informé de son remplacement pour mardi prochain, ce qui risque de poser des difficultés importantes. Mme Gosselin, quant elle, poursuit son rôle d'aesh auprès d'un élève de CM1.

Le règlement intérieur : il a été ajouté une « charte du parent accompagnateur » afin de définir le rôle que les parents doivent tenir auprès des élèves lors des sorties.

Absence des enseignants : le fonctionnement de la gestion des absences est expliqué. Quand un enseignant se porte absent, il prévient systématiquement la directrice et l'Inspection de circonscription dès 8h00. La directrice contacte alors l'inspection de circonscription afin de savoir si un remplaçant sera envoyé à l'école. Cependant, la circonscription n'informe la Directrice qu'à partir de 8h25, 8h30 ; une fois qu'elle connaît l'état de chaque école de la circonscription. C'est la raison pour laquelle, Mme Geslin lors de l'accueil de 8h20 à 8h30 n'est pas en mesure de dire aux parents si l'enseignant sera remplacé ou non. Les élèves vont alors être répartis dans les autres classes en attendant un remplaçant. De plus, Les Ravouillères sont une grande école et nous ne sommes pas prioritaires sur les remplacements car les élèves peuvent être répartis dans les autres classes.

L'association de parents élus s'interroge sur le fait que Mme Thierry (maîtresse du jeudi et vendredi en CE2) ait été envoyée (ce n'est pas qu'elle soit partie de son gré) sur un remplacement dans une autre école un vendredi avant les vacances. De ce fait, les élèves n'ont pas eu classe ce jour et les parents élus se demandent si cela est susceptible de se reproduire. Comme cela a été expliqué lors de la réunion de rentrée de la classe de CE2 et comme cela a été expliqué l'an passé lors du 2^{ème} conseil d'école pour la classe de CM2 de Mme Truffet qui remplaçait M.Cornu, Mme Thierry est Titulaire Remplaçante Secteur, ce qui signifie qu'elle est titulaire de son poste de remplaçante mais elle n'est pas titulaire du complément de mi-temps de Mme Grolleau. Aussi, ce n'est pas elle qui décide dans quelle école elle devra se rendre le matin ; elle fait partie de l'équipe de remplaçants. Ainsi, s'il y a des besoins urgents dans une école, elle sera missionnée sur cette école et devra s'y rendre. Cette décision n'est ni prise par Mme Thierry, ni par Mme Geslin mais par Mme Suffrin, Inspectrice de circonscription. Chaque parent peut échanger à ce sujet en contactant directement l'Inspection au 02 38 83 49 84.

● Sécurité à l'école

EXERCICES DE SECURITE

Depuis le dernier Conseil d'école, il a été effectué deux exercices d'entraînement. Ces exercices ont pour objectif d'améliorer les réflexes de chacun, enfants et adultes, lors de situations de risques majeurs.

Un exercice évacuation incendie a eu lieu le mardi 28 janvier à 9h45 avec la présence de M.Provot, policier municipal et Mme Lacoste adjointe. Les enseignants étaient informés mais pas les élèves.

Un exercice de confinement a été réalisé le mardi 24 janvier à 9h avec participation des élèves à la mise en place du confinement, toujours avec la présence de M.Provot, policier municipal, Mme Lacoste adjointe.

Mme Geslin remercie M.Provot et Mme Lacoste pour leur présence lors des exercices, leur aide pour la

mise en œuvre des exercices et les échanges à l'issue des exercices qui permettent d'améliorer les attitudes.

CORONAVIRUS

Les principes de précautions sont mis en place dans l'école depuis le lundi 2 mars, retour des vacances de février, avec des lavages de mains à l'eau et au savon au moins 4 fois par jour à l'arrivée le matin, après chaque récréation et au retour du temps méridien. M.Pavy, Mme Geslin, l'équipe enseignante ainsi que le personnel d'entretien communiquent pour s'assurer de la présence de savon et d'essuis dans les ateliers et les toilettes, pour accentuer le nettoyage des interrupteurs et des poignées de porte notamment. 12 affiches rappelant ces gestes barrière ont été placés à différents endroits de l'école. Les enseignantes disposent de matériel pédagogique afin d'informer et de rassurer les élèves.

Travaux

Les travaux pour les sanitaires et le préau sont en cours. Ils ne gênent pas le travail en classe. Un périmètre de sécurité a été installé par les ouvriers sous forme de hautes grilles. Les enseignantes ont donné des consignes de sécurité aux élèves.

Mme Geslin rappelle de bien penser au goudronnage des accès jusqu'au BI quand les travaux pour les sanitaires seront finis. M. Gaudry explique que c'est notifié au niveau de l'entreprise.

Mme Geslin remercie la commune pour l'installation du téléphone sans fil, pour le remplacement du photocopieur, pour l'aide apportée à la mise en place de l'atelier artistique dans la salle de la BCD.

● Actions menées depuis le précédent conseil en lien avec le projet d'école et les actions à venir

Mme Geslin rappelle que l'équipe enseignante met en place des actions pour atteindre les objectifs fixés au Projet d'école : donner le goût de lire, enrichir sa culture générale, enrichir ses connaissances scientifiques, former le citoyen, partager une culture commune à notre école et à la commune, participer à une représentation devant un public, découvrir des milieux différents et coopérer pour y évoluer.

7 classes continuent les visionnages d'école et cinéma avec une dernière projection fin mars : les vacances de M.Hulot. Mme Meyer a participé au prix Jacques Asklund.

Les 8 classes ont participé à l'intervention le 25/11 de l'Adateep concernant la sécurité dans les transports en commun.

Les 8 classes ont reçu cette semaine M. Niveau afin d'échanger autour de la Seconde Guerre Mondiale. L'équipe enseignante remercie vivement M. Niveau pour la qualité de son intervention. Les élèves ont apprécié fortement ce moment de partage. Il sera présent et exposera son travail de recherches à la Lisotte le 8 mai après-midi, jour de commémoration et l'équipe enseignante invite les parents à participer à ce moment d'histoire locale. Mme Geslin a déjà proposé à M. Niveau un futur thème pour l'année prochaine.

M. Gaudry demande la participation des élèves à la commémoration du 11 novembre et du 8 mai.

Les CM2 ont reçu la BPDJ pour échanger autour de la loi fin novembre.

Les classes de Mmes Meyer et Geslin ont participé à un travail de lecture documentaire autour du milieu aquatique de notre région vendredi dernier afin de préparer l'après-midi offerte par l'association pêche du secteur en mai ou juin.

Tous les CM ont passé leur permis internet et ont participé à des échanges autour des compétences psycho-sociales et des enjeux face aux addictions à l'écran.

Mme Meyer devait se rendre sur le Salon du livre de Beaugency le 19 mars et le 3 avril mais il est annulé. L'association Val de Lire essaie de maintenir la visite de l'invité d'honneur dans sa classe.

Le salon du livre est annulé. D'autres activités liées à cet évènement seront peut-être maintenues.

Mmes Meyer et Geslin, sur proposition d'un papa de l'école, iront visiter le site UTOM à Saran le 27 mars.

Les 8 classes participeront aux ateliers FRMJC, ateliers mathématiques les 9 et 10 avril 2020

Les CE2 passeront leur permis piéton en mai/juin.

Les CM2 participeront le 28 mai à un forum sécurité routière, 1^{er} secours, à Beaugency.

La semaine sans écran, en lien avec l'école maternelle se fera du 8 au 14 juin 2020.

Les usepiades, rencontres sportives auront lieu le 4 mai pour les GS, CP et CE1 ; les activités seront encadrées par la classe de Mme Geslin et M. Cornu.

Pour les CE2, CM1 et CM2, ce sera le 22 juin.

Les élèves de CM2 se rendront au collège en fin d'année durant une journée.

Mmes Tournois et Geslin ont rendez-vous le 24 mars pour préparer la sortie pédestre de fin d'année, en lien avec le travail sur le Développement Durable.

Le spectacle de fin d'année aura lieu le vendredi 26 juin à la Lisotte : ce sera le moment de présenter aux parents et à la commune le travail effectué avec Marine Meyniel, notre intervenante de musique et d'expression corporelle mais aussi avec Loran Guillot, artiste peintre, agréé par l'Education Nationale, qui arrive sur la fin de son travail avec les classes de CE1, CE2 et CE2/CM1.

Mme Grolleau explique que les interventions de M. Guillot se sont organisées en 3 temps :

- 1- Recherche d'idées, de dessins autour du Développement Durable
Mise en couleur des dessins, travail autour des mots
- 2- Travail de peinture sur panneaux (2 par classe) dans la bibliothèque transformée en atelier
(travail en petits groupes)
- 3- Présentation de l'artiste Basquiat

Mme Geslin indique que ce type de projet permet à certains enfants de se révéler. Elle remercie vivement M. Gaudry et son équipe pour l'acceptation et le financement de ce projet de 4 400 euros.

Mmes Siegler et Verger travaillent toujours à la préparation de leur projet équitation qui a également été accepté par la commune pour un budget de 1392,60 euros.

●La coopérative scolaire

Le solde au 12/03/20 est de 12 618 euros.

Parmi les dépenses :

- Séance cinéma + transport environ 100 € /classe
- Venue d'un auteur environ 150 € /classe
- Atelier FRMJC : 600 € /école
- Incorruptibles : 700 € /école
- Abonnements
- Adhésion coopérative

Les bénéfices :

- Photos de classe : 1 233,70 €
- Marché de Noël : 550 €

L'APE remet un chèque pour la coopérative, bénéfices de l'action « chocolats » et du loto : 3 160 €.
Un grand merci est adressé à l'APE.

●Le budget 2020

Au point précédent, il a été présenté le bilan de la coopérative scolaire pour laquelle l'équipe enseignante ne fait pas d'appel de dons et qui est alimentée par des actions menées par l'APE qui est de nouveau

remercié, par une subvention mairie qui est aussi remerciée et par des actions menées par l'école notamment la tombola de fin d'année.

Deux projets financés par la commune ont été évoqués au point « actions menées» et encore une fois il convient de remercier la commune qui permet à l'école de mener de telles actions enrichissantes pour les élèves.

Le budget par élève sera identique à l'an passé.

●Informations diverses :

Concernant les ventilateurs, l'école n'a reçu aucune information concernant des normes particulières.

M. Gaudry note une commande de 18 ventilateurs sur pied.

La séance est levée à 19h10.

Le 12/03/20

à Lailly-en-Val

La directrice de l'école, présidente de séance

Morgane GESLIN

Le secrétaire de séance,

Fanny LEPOT